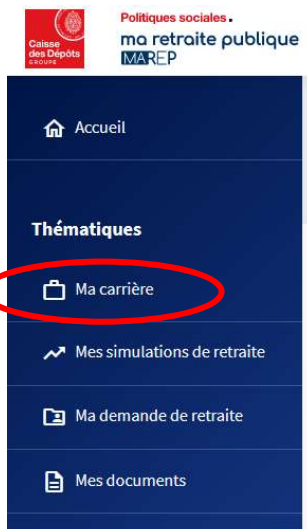


3) Relevé de l'IRCANTEC

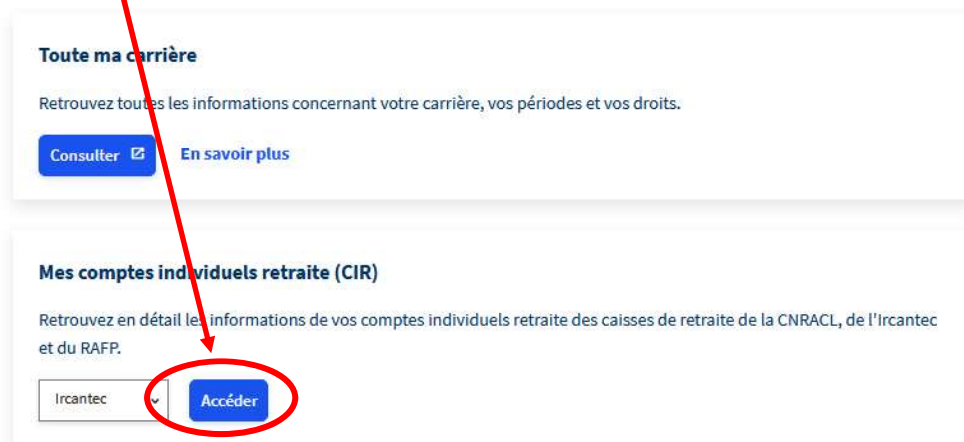
- Se connecter au site : <https://www.ircantec.retraites.fr/>
- Aller sur votre espace personnel (créer un compte ou utiliser votre compte FranceConnect »).



- Dans le menu (colonne de gauche), sélectionner « Ma carrière »



- Sélectionner « **Accéder** » dans le cadre « **Mes comptes individuels retraite (CIR)** »



- Télécharger le bulletin de situation :

Compte individuel IRCANTEC

Détail de votre carrière

Compte tenu de votre nombre de points et si votre situation reste inchangée au moment de votre départ à la retraite, l'Ircantec vous versera un seul paiement (appelé capital unique).
Son montant brut est égal à votre nombre de point multiplié par le salaire de référence de l'année précédant le traitement de votre dossier de retraite. Le salaire de référence est de 5.028€ en 2021 pour une demande de retraite traitée en 2022.
Les informations constituant votre compte individuel sont délivrées en l'état de la réglementation et des éléments détenus à la date de leur dernière mise à jour. Elles présentent à ce titre un caractère indicatif et provisoire.

Sélectionnez un contrat : - Salarié Afficher

Contrat IRCANTEC 1AY76AKP - Salarié

Bulletin de situation de compte

SIRET	Désignation	Nature	Période	Rém. Totale	TrA	TrB	Points
	CDG FPT	Activité	du 01/01/2011 au 31/12/2011	0	104	0	1
	CDG FPT	Activité	du 01/06/2005 au 31/07/2005	0	418	0	7
Total des points							8